

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 17 JUIN 2021**

**Délibération**  
n° 2021.06.090.B

**Achats de produits  
d'entretien et de  
petits matériels  
d'entretien : appel  
d'offres ouvert**

**LE DIX SEPT JUIN DEUX MILLE VINGT ET UN à 17h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **11 juin 2021**

**Secrétaire de séance** : François NEBOUT

**Membres présents** :

Michel ANDRIEUX, Marie-Henriette BEUGENDRE, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Véronique DE MAILLARD, Gérard DESAPHY, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

**Ont donné pouvoir** :

Pascal MONIER à Hassane ZIAT, Vincent YOU à Véronique DE MAILLARD

**Excusé(s)** :

Michel BUISSON, Gérard DEZIER, Michel GERMANEAU

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17 JUIN 2021**

**DELIBERATION  
N° 2021.06.090.B**

COMMANDE PUBLIQUE

Rapporteur : Monsieur GERARDI

**ACHATS DE PRODUITS D'ENTRETIEN ET DE PETITS MATERIELS D'ENTRETIEN : APPEL D'OFFRES OUVERT**

L'accord-cadre pour l'achat de produit d'entretien et de petits matériels d'entretien est arrivé à échéance. Il convient donc de relancer une consultation pour les quatre prochaines années.

Compte tenu du volume estimé des achats, la consultation se fera sous la forme d'un appel d'offres ouvert lancé en application des articles L2113-6 et 7, L2113-10, L2124-2, R2113-1, R2124-2, R2161-2 à 5, R2131-16 à 20, R2162-1 à 6, R2162-13 à 14 du Code de la commande publique.

La forme des contrats sera l'accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande sur la base de prix unitaires, sans engagement sur un montant minimum ni maximum.

L'accord-cadre se décompose en 3 lots et les estimations annuelles sont les suivantes :

		Estimation € HT/an
- Lot n°1	Produits d'entretien pour la restauration collective	8 000 € HT
- Lot n°2	Produits d'entretien pour l'entretien des locaux	24 000 € HT
- Lot n°3	Droguerie, accessoires, matériels et équipements divers ergonomiques	34 000 € HT

Les accords-cadres prendront effet à compter de leur date de notification pour une durée d'un an renouvelable trois fois par expresse reconduction, soit une durée maximale de quatre ans.

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou M. Bertrand GERARDI conseiller délégué membre du bureau en charge de la commande publique, à signer les accords-cadres ainsi que le (ou les) marché(s) négocié(s) en cas d'appels d'offres infructueux.

**D'IMPUTER** la dépense au budget principal – fonction 0200 – Nature 60631 / 60628

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**22 juin 2021**

**Affiché le :**

**22 juin 2021**